



Ontario

RAPPORT ANNUEL

du

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA NOMINATION DES JUGES DE PAIX

pour la période du

1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

Toronto (Ontario)
Septembre 2014

R A P P O R T A N N U E L

du

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA NOMINATION DES JUGES DE PAIX

pour la période du

1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

Toronto (Ontario)
Septembre 2014

ISSN 1918-4166 (Version bilingue imprimée)
ISSN 1918-4174 (Version anglaise sur Internet)
ISSN 1918-4182 (Version française sur Internet)

Les personnes qui désirent formuler des observations quant au mode de fonctionnement du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix sont invitées à écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le président
Comité consultatif sur la nomination des juges de paix
720, rue Bay
3^e étage
Toronto (Ontario)
M7A 2S9

PUBLICATIONS ANTÉRIEURES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA NOMINATION DES JUGES DE PAIX :

- *Rapport annuel* visant la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 (janvier 2009).
- *Rapport annuel* visant la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 août 2009 (janvier 2011).
- *Rapport annuel* visant la période du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010 (août 2011).
- *Rapport annuel* visant la période du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2011 (janvier 2013).
- *Rapport annuel* visant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 (janvier 2014).

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT | 1 |
| MESSAGE DU PRÉSIDENT | 3 |
| INTRODUCTION | 5 |
| MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ | 7 |
| STATISTIQUES | 9 |
| ANNEXES : | |
| ANNEXE A – La loi | 11 |
| ANNEXE B – Notices biographiques - Membres du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix..... | 15 |
| ANNEXE C – Formulaire de demande..... | 33 |
| ANNEXE D – Politiques et procédures | 35 |
| ANNEXE E – Qualités requises et critères de sélection | 37 |
| ANNEXE F – Annonce - juin 2013 | 41 |

Le 30 septembre 2014

L'honorable Madeleine Meilleur
Procureure générale de l'Ontario
720, rue Bay
11^e étage
Toronto (Ontario)
M7A 2S9

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix vous présente le sixième rapport sur ses activités depuis sa création, conformément aux modifications apportées à la *Loi sur les juges de paix* en 2007.

Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Comme il a été mentionné dans son rapport annuel de 2012, le Comité a recommencé à rédiger ses rapports par année civile en raison des modifications à la loi qui ont mené à un processus fondé sur les postes vacants, en vigueur depuis le 2 août 2011.

Dans le présent rapport sont abordées toutes les questions importantes relatives à la classification des candidats au poste de juge de paix à la Cour de justice de l'Ontario.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, nos salutations les meilleures.

Le président du Comité,

Original signé par Seth Rudin

Seth Rudin

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Je suis heureux de rendre compte des activités du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix (le Comité) en 2013. Au cours des 12 derniers mois, le Comité a travaillé sans relâche et a continué de s'acquitter de son mandat en attirant et en classant les candidats à une nomination de juge de paix.

Parmi les activités du Comité en 2013, notons la fin du classement des candidats aux postes annoncés lors de la campagne de publicité de 2012. Le Comité a également mené à bien un processus de recrutement visant à pourvoir 23 postes aux cours principales, à la demande du procureur général. Le Comité a examiné et évalué 1 435 demandes pour les postes annoncés en 2013.

Comme par les années passées, le Comité a continué la révision de ses processus et de ses politiques. Cet exercice de révision a mené à la mise en œuvre d'améliorations ciblées, dont le fait d'attirer et de classer des candidats conformément aux lignes directrices du Comité.

Je tiens à féliciter tous les membres du Comité, y compris les membres juristes, les membres non juristes et l'ensemble du personnel, pour leur excellent travail. Grâce à un esprit d'équipe exceptionnel et un modèle consensuel de prise de décisions, le Comité continue de jouer son rôle dans le processus général de recrutement des juges de paix.

Le président du Comité,

Seth Rudin

INTRODUCTION

Formation et mandat du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix

Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix (le Comité) a été formé en 2007, à la suite des modifications apportées à la *Loi sur les juges de paix*, L.R.O. 1990, chap. J.4. Le Comité consultatif est un organisme indépendant du ministère du Procureur général, qui a pour mission de classer les candidats à une nomination comme juge de paix et de faire rapport sur ce classement au procureur général. Les juges de paix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du procureur général. On trouvera, à l'Annexe A, un extrait de la *Loi sur les juges de paix*.

Rôle d'un juge de paix

En Ontario, les juges de paix sont des fonctionnaires judiciaires nommés aux termes de la *Loi sur les juges de paix*. Cette Loi confère aux juges de paix compétence dans tout l'Ontario; elle établit un cadre pour leur nomination et leur charge, ainsi que les conditions dans lesquelles ils s'acquittent de leurs fonctions. Au cours de la période visée par le présent rapport, plus de 330 personnes ont été assignées au poste de juge de paix en Ontario et se sont acquittées des responsabilités judiciaires correspondantes. La Cour de justice de l'Ontario, l'un des deux tribunaux de première instance de la province, compte à la fois des juges et des juges de paix de nomination provinciale.

Les fonctions, pouvoirs et tâches judiciaires d'un juge de paix sont définis dans les lois et dans la jurisprudence. Deux des lois les plus importantes qui confèrent compétence aux juges de paix sont le *Code criminel* et la *Loi sur les infractions provinciales*, mais plusieurs autres lois, provinciales et fédérales, définissent les pouvoirs et la compétence des juges de paix. Les juges de paix oeuvrent dans deux grands secteurs : droit criminel et lois à caractère réglementaire (infractions provinciales).

Dans le secteur du droit criminel, les juges de paix président la quasi-totalité des enquêtes sur le cautionnement (mise en liberté provisoire) de la province, la majorité des audiences en renvoi au criminel, ainsi que d'autres audiences criminelles. En outre, ils reçoivent les dénonciations (documents qui marquent le début des instances criminelles), confirment ou étudient la délivrance des actes de procédure et traitent les demandes de mandats de perquisition et d'autres affaires de procédure criminelle.

Les juges de paix statuent sur la plupart des infractions à certaines lois de nature réglementaire et aux règlements municipaux. Tout comme lors d'instances criminelles, les juges de paix reçoivent les dénonciations et les demandes de mandats de perquisition, traitent la délivrance d'actes de procédure et président des audiences et des procès.

À compter de leur nomination, les juges de paix doivent cesser d'occuper tout autre emploi et s'abstenir de toute activité politique. Selon la *Loi sur les juges de paix*, les juges de paix ne doivent entreprendre aucun autre travail rémunéré sans l'approbation du Conseil d'évaluation des juges de paix. Les juges de paix doivent prendre leur retraite à l'âge de 65 ans. Cependant, ils peuvent, avec l'approbation annuelle du juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, continuer d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'âge de 75 ans¹.

Comité consultatif sur la nomination des juges de paix

Le Comité se compose de sept membres principaux : un juge et un juge de paix nommés par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, un juge de paix nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario (il s'agit soit du juge de paix principal responsable du Programme des juges de paix autochtones, soit d'un autre juge de paix rompu aux affaires autochtones) et quatre autres personnes nommées par le procureur général.

De plus, le Comité s'est doté de sept comités régionaux, un pour chacune des régions de la Cour de justice de l'Ontario. Ces comités régionaux comprennent le juge principal régional et le juge de paix principal régional ou leurs délégués, au plus cinq autres membres nommés par le procureur général et un avocat, également nommé par le procureur général. Le procureur général a désigné un membre de chaque région, qui agit à titre de responsable régional pendant la durée de son mandat. Le responsable régional a pour fonction de coordonner la sélection, les entrevues, la vérification des références et le processus de classement des candidats à la nomination comme juge de paix dans sa région.

Le Comité compte en tout 63 membres.

Au début, le comité principal se réunissait une fois par mois, et les responsables régionaux participaient aux réunions tous les deux mois. Depuis avril 2008, le comité principal et les responsables régionaux se réunissent mensuellement. L'examen des affaires courantes du Comité et la discussion de questions liées à ses politiques et procédures constituent la raison d'être de ces réunions.

Depuis 2008, le Comité tient une assemblée annuelle de tous ses membres. Cette assemblée permet à l'ensemble du Comité d'examiner les activités de l'année qui vient de s'écouler, d'entendre des conférenciers sur des sujets pertinents pour ses activités et de préparer tout changement à introduire dans le processus de l'année à venir.

Une courte notice biographique pour chacun des membres est jointe en Annexe B.

¹ Le 2 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a décrété que les juges de paix doivent prendre leur retraite à l'âge de 65 ans; voir *Assn. of Justices of the Peace of Ontario, Brenna Brown, Moreland Lynn and Meena Nadkami, Applicants v. Attorney General of Ontario [2008]*, O.J. No. 2131.

MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

À la suite de la mise en œuvre réussie du nouveau processus fondé sur les postes vacants, le Comité a poursuivi ses améliorations. Il a apporté de nouvelles modifications à ses formulaires de demande, à ses politiques et procédures et à ses critères de sélection au cours de l'année civile 2013. Le public peut consulter tous ces documents en visitant le site Web de la Cour de justice de l'Ontario à l'adresse suivante : www.ontariocourts.ca/ocj/fr/jpaac. Ces documents sont également joints au présent rapport respectivement comme Annexe C, Annexe D et Annexe E.

De sa création en 2007 jusqu'au 31 décembre 2013, le Comité a examiné un total de 2 168 curriculum vitæ qui se trouvaient dans les dossiers du Ministère avant la modification originale apportée à la *Loi sur les juges de paix* qui a établi le Comité, et 11 251 candidatures présentées au moyen du formulaire conçu par le Comité. Pour la période visée par le présent rapport annuel (du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013), ce sont 1 435 demandes qui ont été examinées et classées par le Comité.

Activités

Annonce – août 2012

Comme il a été mentionné dans le rapport annuel de 2012, pour des raisons de planification du travail, le Comité a dû terminer au début de l'année civile 2013 le traitement des demandes pour les postes annoncés en août 2012.

Le Comité a terminé l'examen et le classement de toutes les candidatures reçues pour les postes annoncés en août 2012 et mené les entrevues avant janvier 2013.

Le Comité a communiqué au procureur général le classement de chaque candidat à ces postes vacants avant le 16 janvier 2013.

Les données statistiques sur les demandes reçues et évaluées pour la campagne menée en août 2012 figurent dans le rapport annuel de 2012 du Comité, étant donné que la majeure partie du processus de révision et de classement de ces demandes s'est terminée avant la fin de l'année.

Annonce – juin 2013

Dans une lettre en date du 5 juin 2013, le procureur général a informé le Comité de postes vacants à Barrie, à Brantford, à London, à Ottawa (bilingue), à Owen Sound, à Sault Ste. Marie, à Sault Ste. Marie (bilingue), à Toronto (neuf postes) et à Walkerton. Il était indiqué dans la lettre que le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario encourageait fortement la nomination d'un candidat d'ascendance autochtone ou ayant une compréhension approfondie du contexte autochtone pour les postes offerts à Brantford et à Owen Sound.

Dans une autre lettre, en date du 12 juin 2013, le procureur général a annoncé des postes vacants à Brampton et à Peterborough.

En juin 2013, le Comité a publié une annonce pour solliciter les candidatures aux postes de juge de paix vacants à Barrie, à Brampton, à Brantford, à London, à Ottawa (bilingue), à Owen Sound, à Peterborough, à Sault Ste. Marie, à Sault Ste. Marie (bilingue), à Toronto (neuf postes) et à Walkerton. L'annonce a été publiée dans les journaux provinciaux et régionaux, ainsi que ceux de langue française et des communautés autochtones, là où les postes étaient annoncés, pour la période du 14 juin au 31 juillet 2013. L'annonce a également été envoyée aux personnes qui s'étaient inscrites à une liste de diffusion (elles se comptaient en milliers) pour recevoir par courriel les renseignements sur les postes vacants de juge de paix. Le bureau des services en français du ministère du Procureur général a également fait circuler l'annonce dans son réseau.

Pendant la campagne de publicité, le procureur général a informé le Comité, dans une lettre en date du 2 juillet 2013, d'un poste vacant à Cornwall (bilingue), d'un poste vacant supplémentaire à Ottawa (bilingue) et d'un autre à Toronto. Le Comité a modifié la publicité sur son site Web pour y annoncer ces autres postes. L'annonce révisée du poste vacant de Cornwall a paru dans les journaux régionaux et de langue française des environs au début de juillet 2013. L'annonce révisée a également été envoyée aux personnes qui s'étaient inscrites à une liste de diffusion pour recevoir par courriel les renseignements sur les postes vacants de juge de paix. Le bureau des services en français du ministère du Procureur général a également fait circuler l'annonce révisée dans son réseau. Une copie de l'annonce se trouve à l'Annexe F.

Après que l'annonce a été retirée, le Comité a reçu une autre lettre du procureur général, en date du 12 novembre 2013, l'informant d'un deuxième poste vacant à Brampton. Comme le poste qui avait déjà été affiché à Brampton exigeait les mêmes compétences et n'était toujours pas pourvu, le Comité a examiné les candidatures qu'il avait déjà reçues et n'a pas affiché de nouvelle annonce.

Le Comité a mené à bien l'examen et le classement de la majorité des candidatures aux postes de juge de paix et réalisé les entrevues au cours de l'année civile. Cependant, pour des raisons de planification du travail, le Comité a dû terminer le traitement de ces demandes au début de l'année civile 2014.

Le Comité n'a pas communiqué le classement des candidatures au procureur général avant la fin de 2013.

Examen du processus

Au cours de l'hiver et du printemps 2013, le Comité a poursuivi la révision de ses politiques et procédures, notamment en ce qui concerne ses critères de sélection, ses formulaires de demande et ses formulaires de demande supplémentaires.

STATISTIQUES

Candidatures reçues et évaluées en 2013 à la suite des publicités diffusées en juin 2013 :

| Poste vacant | Nombre total de candidatures reçues et classées | Nombre de jours d'entrevues | Nombre de candidats retenus pour une entrevue* |
|-----------------------------|---|-----------------------------|--|
| Barrie | 417 | 3 | 12 |
| Brampton (2) | 564 | 7 | 35 |
| Brantford | 414 | 4 | 10 |
| Cornwall (Bilingue) | 48 | 2 | 5 |
| London | 353 | 5 | 23 |
| Ottawa (Bilingue) (2) | 79 | 2 | 8 |
| Owen Sound | 239 | 4 | 10 |
| Peterborough | 305 | 3 | 8 |
| Sault Ste. Marie | 151 | 3 | 15 |
| Sault Ste. Marie (Bilingue) | 29 | 1 | 2 |
| Toronto (10) | 890 | 12 | 77 |
| Walkerton | 217 | 5 | 11 |
| TOTAL | 1435[†] | 19[‡] | 129[§] |

* Veuillez noter que le Comité pourrait ne pas faire passer une nouvelle entrevue aux candidats qui en ont déjà passé une.

† Les candidats ayant présenté une demande dans plus d'une cour principale au cours d'une même période d'affichage ne sont comptabilisés qu'une seule fois.

‡ Certains jours d'entrevues compris dans le total comprennent des cas où une entrevue a été réalisée pour plus d'un poste vacant. Ces jours ne sont comptabilisés qu'une seule fois.

§ Les candidats ayant passé une entrevue pour des postes vacants dans plus d'une cour principale au cours d'une même période d'affichage ne sont comptabilisés qu'une seule fois.

Annexe A

LA LOI

Extrait de la *Loi sur les juges de paix*

Comité consultatif sur la nomination des juges de paix

2.1 (1) Est créé un comité appelé Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en français et Justices of the Peace Appointments Advisory Committee en anglais. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Mission

(2) Le Comité consultatif a pour mission de classer les candidats à une nomination comme juge de paix et de faire rapport sur le classement au procureur général. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Composition

(3) Le Comité consultatif est composé des sept membres principaux suivants :

1. Un juge de la Cour de justice de l'Ontario nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario.
2. Un juge de paix nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario.
3. Un juge de paix nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario qui est soit le juge de paix principal responsable du Programme des juges de paix autochtones de l'Ontario ou un autre juge de paix familial avec les affaires autochtones ou, lorsque le juge de paix ainsi nommé n'est pas disponible pour agir en tant que membre du Comité consultatif, un autre juge de paix familial avec les affaires autochtones qui est désigné par ce même juge en chef.
4. Quatre personnes nommées par le procureur général. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Membres régionaux

(4) Outre les membres principaux nommés aux termes du paragraphe (3), le Comité consultatif comprend les membres régionaux suivants à l'égard de ses fonctions liées à une région donnée :

1. Le juge principal régional de la Cour de justice de l'Ontario pour la région ou un autre juge de la Cour de justice de l'Ontario de la même région désigné par le juge principal régional.
2. Le juge de paix principal régional pour la région ou, lorsqu'il n'est pas disponible pour agir en tant que membre du Comité consultatif, un autre juge de paix de la même région désigné par le juge principal régional.
3. Pas plus de cinq autres personnes nommées par le procureur général.
4. Un membre du barreau de la région nommé par le procureur général à partir d'une liste de trois noms que lui soumet le Barreau du Haut-Canada. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Critères

(5) Au moment de la nomination des membres effectuée aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) et de la disposition 3 du paragraphe (4), l'importance qu'il y a de refléter, dans la composition du Comité consultatif, la dualité linguistique de l'Ontario et la diversité de sa population et de garantir un équilibre général entre les deux sexes est reconnue. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Mandat

(6) Le mandat des membres nommés aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) et aux termes des dispositions 3 et 4 du paragraphe (4) est de trois ans et peut être renouvelé. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Mandats de durées diverses

(7) Malgré le paragraphe (6), les règles suivantes s'appliquent aux premières nominations au Comité consultatif :

1. Le mandat de deux des membres nommés aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) est de deux ans.
2. Le mandat de deux des membres régionaux pour chaque région nommés aux termes de la disposition 3 du paragraphe (4) est de un an. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Rémunération

(8) Les membres nommés aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) et aux termes des dispositions 3 et 4 du paragraphe (4) ont le droit de recevoir la rémunération quotidienne que fixe le lieutenant-gouverneur en conseil. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Présidence

(9) Le procureur général désigne un des membres principaux à la présidence du Comité consultatif pour un mandat maximal de trois ans. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Mandat

(10) La même personne peut siéger comme président pendant plusieurs mandats. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Vote du président

(11) Le président a le droit de voter et peut, en cas de partage des voix, avoir voix prépondérante en votant de nouveau. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Mode de fonctionnement

(12) Le Comité consultatif remplit sa mission de la façon suivante :

1. Il établit un formulaire de candidature précisant les documents à l'appui qui sont exigés et met le formulaire à la disposition du public.
2. Il établit la procédure de candidature et les critères de sélection généraux et il met à la disposition du public de l'information à leur sujet.
3. À la demande du procureur général, il diffuse des annonces pour l'obtention de candidatures aux postes de juge de paix qui sont vacants.
4. Il examine et évalue toutes les candidatures reçues en réponse à une annonce et peut faire passer une entrevue à l'un ou l'autre des candidats.
5. Abrogée : 2011, chap. 1, annexe 1, par. 4 (1).
6. Il procède à l'annonce et à l'examen des candidatures conformément aux critères de sélection généraux, notamment l'évaluation des compétences et capacités, la sensibilisation aux questions communautaires, les caractéristiques personnelles des candidats et la reconnaissance du fait qu'il est souhaitable que les nominations des juges de paix reflètent la diversité de la population ontarienne.
7. Il détermine les compétences, les capacités et les caractéristiques personnelles recherchées chez un juge de paix et met des renseignements sur celles-ci à la disposition du public.
8. Il classe les candidats selon les catégories «Non qualifié», «Qualifié» ou «Hautement qualifié» et fait rapport au procureur général des résultats du classement. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Disposition transitoire

(12.1) Lorsqu'il examine et évalue les candidatures à un poste vacant annoncé, le Comité consultatif prend également en considération chacune des candidatures aux postes de juge de paix qu'il a reçues avant le jour de l'entrée en vigueur du paragraphe 4 (2) de l'annexe 1 de la *Loi de 2011 sur la saine gestion publique* et qui satisfont aux exigences du poste vacant, si le candidat n'a pas encore été classé et que la candidature n'a pas été retirée. 2011, chap. 1, annexe 1, par. 4 (2).

Quorum pour une entrevue

(13) L'entrevue que le Comité consultatif fait passer à un candidat doit être menée par au moins quatre de ses membres, dont au moins un est un membre régional provenant de la région pour laquelle une nomination est examinée et un autre est un juge ou juge de paix visé au paragraphe (13.2). 2007, chap. 7, annexe 20, art. 1.

Quorum : classement

(13.1) Quatre membres du Comité, dont au moins un est un membre régional provenant de la région pour laquelle une nomination est examinée et un autre est un juge ou juge de paix visé au paragraphe (13.2), constituent le quorum pour la prise des décisions au titre de la disposition 8 du paragraphe (12). 2007, chap. 7, annexe 20, art. 1.

Idem

(13.2) Le juge ou juge de paix visé aux paragraphes (13) et (13.1) peut être soit un membre principal soit un membre régional provenant de la région pour laquelle une nomination est examinée. 2007, chap. 7, annexe 20, art. 1.

Vacance

(14) Si le poste d'un membre nommé aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) ou aux termes de la disposition 3 ou 4 du paragraphe (4) devient vacant, un nouveau membre peut être nommé aux termes de la disposition applicable pour terminer le mandat. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Qualités requises

(15) Le Comité consultatif ne peut prendre en considération la demande d'un candidat que s'il a effectué un travail payé ou bénévole équivalant à au moins 10 ans d'expérience à temps plein et que, selon le cas :

- a) il est titulaire d'un grade universitaire;
- b) il est titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études collégiales de niveau avancé décerné par un collège d'arts appliqués et de technologie ou un collège communautaire après avoir terminé un programme qui équivaut, en heures de classe, à un programme à temps plein d'au moins quatre semestres d'études;
- c) il est titulaire d'un grade d'un établissement autre qu'une université qui est autorisé à le décerner :
 - (i) en vertu de la *Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire*,
 - (ii) en vertu d'une loi spéciale de l'Assemblée qui crée ou régit l'établissement,
 - (iii) en vertu d'un texte législatif d'une autre province ou d'un territoire du Canada;
- d) il a terminé avec succès un programme désigné comme équivalence en vertu du paragraphe (16);
- e) il satisfait à l'exigence en matière d'équivalence prévue au paragraphe (17). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Programmes d'équivalence

(16) Pour l'application de l'alinéa (15) d), le procureur général peut désigner des programmes comportant une formation au sein du système judiciaire, y compris des programmes visant à accroître la diversité au sein du système judiciaire, comme étant des programmes qui satisfont à l'équivalence en matière d'études et il rend publique la liste des programmes désignés. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Qualités requises exceptionnelles

(17) Pour l'application de l'alinéa (15) e), un candidat peut être considéré comme ayant satisfait à l'exigence en matière d'équivalence s'il démontre manifestement qu'il possède des qualités requises exceptionnelles, y compris l'expérience de vie, sans toutefois satisfaire aux exigences en matière d'études prévues aux alinéas (15) a) à d). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Recommandation du procureur général

(18) Le procureur général ne recommande au lieutenant-gouverneur en conseil en vue d'une nomination comme juge de paix qu'un candidat que le Comité consultatif a classé dans la catégorie «Qualifié» ou «Hautement qualifié». 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Rapport annuel

(19) Le Comité consultatif présente au procureur général un rapport annuel, en français et en anglais, sur ses activités. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Dépôt

(20) Le procureur général présente le rapport annuel au lieutenant-gouverneur en conseil et le dépose ensuite devant l'Assemblée. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Employés

(21) Les employés jugés nécessaires au bon fonctionnement du Comité consultatif peuvent être nommés aux termes de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*. 2006, chap. 35, annexe C, par. 56 (1).

Réunions

(22) Le Comité consultatif peut tenir ses réunions en regroupant tous ses membres au même endroit, ou par des moyens électroniques, notamment les conférences téléphoniques et les vidéoconférences. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Utilisation des formulaires

(23) Après que les documents et la documentation visés aux dispositions 1 et 2 du paragraphe (12) ont été mis à la disposition du public, les personnes qui posent leur candidature le font en utilisant le formulaire de candidature établi par le Comité consultatif et suivent sa procédure. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

(24) et (25) Abrogés : 2011, chap. 1, annexe 1, par. 4 (3).

Annexe B

Comité consultatif sur la nomination des juges de paix

MEMBRES

Comité central

Seth Rudin, président

Seth Rudin, de Toronto, est le président de Van Dyk Natural Stone Supplies Inc., la principale carrière de granit de la région de Muskoka, en Ontario. Avant d'occuper ce poste, il a connu un parcours exemplaire en soins de santé, en technologie et au gouvernement. Il a été vice-président, développement des affaires et relations avec la clientèle, de PatientOrderSets.com, directeur général d'ABS System Consultants Ltd. et vice-président d'InternetIncubation.com. M. Rudin a été nommé président intérimaire du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en 2009, puis a endossé le rôle de président en 2010. Il siège au conseil de l'Association des patients du Canada et œuvre pour divers autres organismes caritatifs ou sans but lucratif.

Monsieur le juge principal régional Simon Armstrong

Le juge Simon Armstrong est devenu membre régional du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix pour la région du Centre-Est, et a été nommé membre principal par le juge en chef, en septembre 2013. Le juge Armstrong détient un baccalauréat en philosophie et une maîtrise en criminologie de l'Université de Toronto, de même qu'un baccalauréat en droit de l'Université de Cambridge. Avant d'être reçu au barreau, il a travaillé en recherche et développement des politiques à l'Assemblée législative de l'Ontario et au ministère du Travail de l'Ontario, où son principal projet consistait à réviser le *Code des droits de la personne*. Après son admission au barreau, en 1986, il a rejoint Blake, Cassel & Graydon, où il a exercé en tant qu'avocat spécialisé en contentieux des affaires civiles pendant cinq ans. Il s'est joint en 2001 au ministère de la Justice et a été avocat de la Couronne à Toronto et à Brampton, pour les procès et les affaires portées en appel. Il est ensuite devenu sous-directeur de la Section des poursuites pénales, a établi des bureaux de la Couronne fédérale à Brampton et à Kitchener et a supervisé le travail de l'Unité des produits de la criminalité de London. Il se passionne notamment pour la défense des droits, qu'il a enseignée en tant que professeur auxiliaire à l'Osgoode Hall Law School, dans le cadre de l'atelier intensif sur la plaidoirie donné à Osgoode Hall et au ministère de la Justice à Toronto, à Vancouver et à Yellowknife. Il est également coauteur du guide *Sentencing Drug Offenders* sur les peines liées aux drogues. Il a été nommé juge à la Cour de justice de l'Ontario en 2003 et affecté à Newmarket. Il a été juge et chef régional de l'administration de 2008 jusqu'à sa nomination comme juge principal régional pour la région du Centre-Est, le 2 septembre 2013.

Vandana Brown

Vandana Brown, de Toronto, est une professionnelle chevronnée dotée d'une riche expérience dans des industries et des disciplines variées, dont le secteur manufacturier, la vente en gros et le service à la clientèle. Elle est aujourd'hui gestionnaire de projet pour les Compagnies du groupe DATA, une entreprise multinationale qui offre des solutions de gestion des communications. Auparavant, elle était cadre supérieure à Yvelo Mailing Services Inc., une entreprise d'imprimerie, de publication et de gestion de données de Toronto. M^{me} Brown possède une longue expérience de travail avec des associations professionnelles, des organismes communautaires, des organisations non gouvernementales et des organismes de charité variés comme MissionFest Toronto, l'Organisation internationale de perspective mondiale, l'Hôpital général de North York, et elle récolte des fonds pour divers organismes, particulièrement ceux venant en aide aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle détient un baccalauréat en gestion des affaires de l'Université Ryerson.

Joanna Carroll

Joanna Carroll, de Toronto, exerce à titre d'avocate. Son travail consiste principalement à donner des conseils aux employeurs des secteurs des soins de santé et sans but lucratif. Membre active de l'Association du Barreau de l'Ontario et de l'Association du Barreau canadien, elle a organisé et dispensé plusieurs programmes de formation permanente en droit pour le compte de cette dernière.

Monsieur le juge de paix Marcel Donio, Juge de paix principal – Administrateur du Programme des juges de paix autochtones de l'Ontario

Le juge de paix Marcel Donio vit avec son épouse, Aandeg, à Thunder Bay, d'où il préside la cour de la région du Nord-Ouest. Le couple a cinq fils et cinq petits-enfants. Dans sa tendre enfance, le juge de paix Donio et sa famille ont vécu dans différents endroits éloignés et isolés avant de s'établir à Macdiarmid. Le juge de paix Donio a quitté le lac Nipigon qui l'a vu grandir pour s'établir à Thunder Bay. Il y a fréquenté le Collège Confederation et l'Université Lakehead, où il a obtenu un baccalauréat ès arts avec une majeure en criminologie. Il a été élevé au sein d'une famille élargie et il attribue sa grande sensibilité culturelle aux liens qu'il a développés avec les aînés durant son enfance. Il a commencé son parcours scolaire dans une école de jour autochtone à Macdiarmid, avant de fréquenter une école publique de sa collectivité.

Le juge de paix Donio a été nommé à la Cour de justice de l'Ontario à titre de juge de paix à temps plein en juillet 2005, et a été nommé juge de paix principal et administrateur du Programme des juges de paix autochtones de l'Ontario en avril 2012.

Au cours de sa carrière, il a occupé des postes au sein des gouvernements provincial et fédéral et d'organismes des Premières Nations et dans le secteur privé.

Madame la juge principale régionale Faith Finnestad

Le mandat de la juge Faith Finnestad à titre de membre principale du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix a pris fin en septembre 2013. La juge Finnestad a fréquenté la faculté de droit Osgoode Hall et a été admise au barreau en 1983. Elle a exercé en tant qu'avocate de la défense au criminel à Toronto jusqu'à sa nomination à la Cour de justice de l'Ontario en 1995. Elle a présidé au palais de justice de Toronto Nord pendant huit ans, et huit autres années à Toronto Est où elle a également assumé les fonctions de juge et chef de l'administration locale. En septembre 2011, elle a été nommée au poste de juge principale régionale pour la région de Toronto. En septembre 2013, elle a été nommée juge en chef adjointe et coordonnatrice des juges de paix.

Myra Leffler

Myra Leffler, de Grimsby, a œuvré pendant plus de 25 ans dans le domaine du développement et de la planification d'événements pour différentes organisations non gouvernementales et organisations sans but lucratif. Avant de prendre sa retraite en 2009, elle a travaillé comme agente principale de développement communautaire à l'Université McMaster et comme directrice du développement pour le Service d'assistance canadienne aux organismes. Elle a également travaillé à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative de l'Ontario. Elle a présidé le conseil arbitral de la Commission de l'assurance-emploi de Niagara. Elle a servi bénévolement sa communauté en tant que membre du Conseil de planification sociale et du conseil de l'école secondaire Saint Paul de Niagara Falls, en tant que membre du conseil d'un centre culturel régional de Hamilton et en tant que membre du conseil du centre West Niagara Second Stage Housing and Counselling de Grimsby.

Madame la juge de paix principale régionale Diane M. McAleer

La juge de paix Diane McAleer a été nommée à la Cour de justice de l'Ontario à titre de juge de paix le 1^{er} juin 1990. En décembre 2005, elle a été nommée au poste de juge de paix et chef régionale de l'administration pour Metro Ouest. Puis elle a été nommée juge de paix principale régionale pour la région de Toronto, pour un mandat de six ans qui s'est terminé en février 2013. Depuis mars 2013, la juge de paix McAleer a repris ses fonctions à la présidence de la cour criminelle de l'Ouest de Toronto.

La juge de paix McAleer siège au Comité des normes de conception des locaux de la Cour de justice de l'Ontario depuis sa nomination par la juge en chef en mai 2007 et au Comité consultatif sur la Justice juste-à-temps de la Cour de justice de l'Ontario depuis octobre 2008. La juge de paix McAleer est aussi membre du personnel enseignant de l'Institut national de la magistrature, où elle aborde les questions liées à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Avant sa nomination à la magistrature, elle a occupé le poste de poursuivant provincial de 1982 à 1988, et de poursuivant provincial principal pour la région de Toronto de 1988 à 1990. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration judiciaire de l'Université Brock et d'un baccalauréat en sciences politiques et administration publique de l'Université de Toronto.

Comité de la région du Centre-Est

Monsieur le juge principal régional Simon Armstrong

Prière de consulter la biographie du juge principal régional Simon Armstrong dans la section sur les principaux membres du Comité à la page 15.

Janet Gillespie

Janet Gillespie, d'Unionville, est une avocate qui exerce le droit de la santé, le droit de la famille et le droit de succession. Elle siège à titre de juge suppléante de la Cour supérieure de justice (Cour des petites créances). M^{me} Gillespie était auparavant la présidente du conseil de parents de la Buttonville Public School. Elle est mariée et mère de deux enfants.

Gary Gladstone, responsable, région du Centre-Est

Gary Gladstone, bachelier en mathématiques, est un collecteur de fonds certifié (CFC) de Thornhill et un directeur de Gladstone Consulting. Depuis plus de 25 ans, il aide les organismes de charité et à but non lucratif à recueillir des fonds et à acquérir de la visibilité, notamment la Markhaven Home for Seniors, le Sanatan Mandir Cultural Centre, la Federation of Chinese Canadians à Markham, la UJA Federation of Greater Toronto et le Zareinu Educational Centre. Avant d'agir comme expert-conseil, il a été directeur du développement au Regesh Family and Child Services, directeur des opérations et directeur du développement du Shmuel Zahavy Cheder Chabad et directeur du développement au sein de la B'nai B'rith Youth Organization de la région du lac Ontario.

M. Gladstone a été membre et chef de l'équipe d'examen des subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario pour York Simcoe pendant 12 ans. Il a été vice-président de Charities First Ontario de 1995 à 2002, et il est membre de l'Association of Fund Raising Professionals. En 1994, M. Gladstone a reçu le Gold Key Award, le grand prix d'excellence au bénévolat que décerne B'nai B'rith Youth International, et il a récemment reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

James Grady

James Grady, de Pickering, est expert-conseil en finances. Ancien gestionnaire d'une coopérative de logement et ancien vice-président aux finances de T.R.S. Food Service Limited, il a été président du Club Lions de Pickering. M. Grady est titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'Université Trent.

Madame la juge de paix principale régionale Linda Kay

La juge de paix Linda Kay a été nommée juge de paix en septembre 1986 et a présidé dans la région de Durham. Elle a ensuite été nommée juge de paix administrative locale en juin 2005 pour la région de Simcoe/Muskoka. En octobre 2011, elle a été nommée juge de paix principale régionale pour la région Centre-Est. La juge de paix Kay est mariée et habite à Barrie, Ontario.

Adrian Merchant Macdonald

Adrian Macdonald a déjà été coprésidente, mais est aujourd'hui une simple membre du comité consultatif pour le Trudeau Centre for Peace, Conflict and Justice, à la Munk School de l'Université de Toronto, est membre du conseil d'administration du Shakespeare Globe Centre of Canada et fait partie du comité annuel du programme Music for Life, des services d'entraide Dixon Hall. Elle a été adjointe de ministre au gouvernement du Canada, responsable des ventes et de la commercialisation au Winnipeg Convention Centre, partenaire d'AMC Consultants à Winnipeg et associée à Media Profile inc. à Toronto. Elle a travaillé aux côtés de son mari, qui a été haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord. M^{me} Macdonald est mariée et compte dans sa famille sept enfants, quatre beaux-enfants et quinze petits-enfants.

Monsieur le juge principal régional Gregory Regis

Le juge Gregory Regis a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en septembre 2013. Le juge Regis, diplômé de l'École de droit Osgoode Hall, a été reçu au Barreau en 1985. Il a exercé en cabinet privé, passé quatre ans à la direction administrative des Jane Finch Community Legal Services et occupé le poste de procureur adjoint de la Couronne pendant huit ans. Il a été nommé à la Cour de justice de l'Ontario en janvier 1999. Il a été juge et chef de l'administration pour la région de Durham de 2004 à 2007. En septembre 2007, il a été nommé juge principal régional pour la région du Centre-Est. Le juge Regis participe à des activités communautaires depuis longtemps. Ancien président de CARIBANA, il a également été membre du conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires.

Ritu Singarayer

Ritu Singarayer, de Whitby, possède plus de 12 ans d'expérience en développement communautaire et services sociaux. Elle est responsable du programme de soutien communautaire et des soins de relève au sein de Community Living York South. Elle a travaillé pour de nombreux organismes et comités de la région de York et de la RGT qui répondent à différents besoins de la communauté. M^{me} Singarayer possède un baccalauréat spécialisé en sciences avec une majeure en psychologie et une autre en sociologie de l'Université de Toronto. Elle parle couramment le hindi, le pendjabi, l'ourdou et l'espagnol.

Comité de la région du Centre-Ouest

Theodore Michael Charuk

Ted Charuk, de Hamilton, est avocat. Il exerce dans les domaines du droit de la famille, des testaments et des successions. Il est titulaire d'une licence de droit de l'Université Queen's et d'une maîtrise en droit de la faculté de droit Osgoode Hall. M. Charuk est arbitre à la Commission du consentement et de la capacité, ministère de la Santé, arbitre autorisé à la Tarion Warranty Corporation, ancien membre du sous-comité de la responsabilité et de la transparence de la ville de Hamilton. En outre, il a siégé à des comités auprès de diverses associations professionnelles et il est membre du conseil d'administration d'œuvres de bienfaisance et d'organismes professionnels.

Monsieur le juge de paix principal régional John Creelman

Le juge de paix John Creelman a été nommé juge de paix le 31 mars 2003, et juge de paix principal régional pour la région du Centre-Ouest le 29 janvier 2009. Auparavant, il a été conseiller municipal pendant près de 12 ans, sous-préfet, maire et a rempli deux mandats comme président de conseil de comtés de la Ville de Mono, dans le comté de Dufferin. Le juge de paix Creelman a également été propriétaire-exploitant de petites entreprises, en plus de mener des carrières de chercheur et d'auteur.

Gurcharan Dhaliwal

Gurcharan Dhaliwal, de Stoney Creek, a été nommée membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en mai 2013. M. Dhaliwal a été adjoint spécial au maire de Hamilton de 2003 à 2006. Auparavant, il a travaillé pendant 26 ans dans les usines de J.I. Case, où il a occupé divers postes, dont opérateur de machine et technicien au contrôle de la qualité et à l'assemblage. M. Dhaliwal sert sa collectivité en étant bénévole à la Rajasthani Canadian Cultural Organization et au Gurdwara Sikh Sangat de Hamilton. Il est titulaire d'un baccalauréat de l'Université du Rajasthan et d'une maîtrise de l'Université Jiwaji, en Inde.

Lorraine Hamilton, responsable, région du Centre-Ouest

Lorraine Hamilton, de Burlington, occupe également le poste de gestionnaire de projet pour les services et programmes aux immigrants du campus du Collège Boréal situé à Hamilton. Dans le passé, elle a été fonctionnaire au gouvernement fédéral et a travaillé à la Chambre des communes, à Burlington et à Ottawa respectivement. Elle joue un rôle actif au sein de la communauté francophone : elle a géré de nombreux projets dans les domaines de la culture et de l'emploi et pris part à un grand nombre d'activités bénévoles. M^{me} Hamilton a présidé le club de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités à Burlington et le conseil d'administration du Burlington Art Centre.

Madame la juge principale régionale Kathryn Hawke

La juge Kathryn Hawke a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en août 2013. La juge Hawke a obtenu son diplôme en droit de l'Université Queen's à Kingston en 1981 et été reçue au Barreau en 1983. Elle a exercé en cabinet privé jusqu'en 1985, année où elle est devenue procureure adjointe de la Couronne pour la région de Toronto. En 1995, elle a été nommée juge à la Cour de justice de l'Ontario à Brampton. La juge Hawke a donné des conférences sur la preuve et l'art de plaider pour différents organismes, dont le Barreau du Haut-Canada, Aide juridique Ontario et l'Advocates' Society.

La juge Hawke participe activement à la gestion judiciaire depuis 2004, année où elle est devenue juge et chef régionale de l'administration à Brampton. Elle a été nommée juge principale régionale de la région du Centre-Ouest à la Cour de justice de l'Ontario, nomination entrée en vigueur le 31 août 2007. Elle est membre du Comité de direction du juge en chef et présidente du comité des juges et chefs régionaux de l'administration pour la région du Centre-Ouest.

Harish Chand Jain

M. Harish Jain, de Hamilton, est professeur émérite de l'Université McMaster. De 1970 à 2002, il a enseigné en ressources humaines et en relations du travail. Il a assuré des cours sur les matières suivantes : diversité, équité d'emploi et droits de la personne, recrutement et sélection des ressources humaines, ainsi que ressources humaines et relations du travail au niveau du doctorat, de la maîtrise et du premier cycle. Il a été commissaire à la Commission canadienne des droits de la personne et membre du Tribunal canadien des droits de la personne. M. Jain a été décoré de l'Ordre du Canada en 2005.

Michael Kirkopoulos

Michael Kirkopoulos, de Binbrook, est directeur des communications intergouvernementales à la Ville de Hamilton. Il a passé les 14 dernières années au service de la fonction publique et des relations publiques en occupant des rôles variés comme directeur des communications au bureau du maire. M. Kirkopoulos fait preuve d'un vif intérêt pour le règlement extrajudiciaire des différends. Il est titulaire d'un certificat en relation avec les médias, d'un certificat en communications et d'un baccalauréat ès sciences de biologie et d'économie. Il est aussi titulaire de l'agrément CMP de la Canadian Management Professional Association et détient une maîtrise en gestion et en leadership. Il est membre de la Société canadienne des relations publiques, de l'Association for Conflict Resolution et de l'Association internationale des professionnels de la communication.

Au fil des ans, M. Kirkopoulos a servi sa communauté en siégeant à plusieurs conseils bénévoles et a consacré son temps à différentes causes, notamment en siégeant aux conseils de la St. Joseph's Villa Foundation et de Wesley Urban Ministries.

Madame la juge principale régionale Sharon Nicklas

La juge Sharon Nicklas est devenue membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en août 2013. La juge Nicklas est diplômée de la faculté de droit de l'Université de Toronto et a été admise au barreau en 1994. Elle a été procureure adjointe de la Couronne à Hamilton, à Brantford et à Kitchener, de même que sous-procureure de la Couronne à Kitchener, avant d'être nommée à la Cour de justice de l'Ontario en 2007. Elle a présidé pendant six ans à Kitchener, où elle a également occupé la fonction de juge et chef régionale de l'administration. Elle a été nommée juge principale régionale de la région du Centre-Ouest en août 2013.

Sandra Wilson

Sandra Wilson, de Hamilton, est coordonnatrice du service des relations avec la collectivité du service de police de Hamilton. M^{me} Wilson est une ancienne membre du sous-comité « Tackling Poverty Together » (S'attaquer ensemble à la pauvreté) de la Hamilton Community Foundation, membre actuelle du Conseil consultatif de la médaille de bravoure des pompiers de la province de l'Ontario et ancienne membre civile du comité consultatif des relations avec la collectivité des services policiers de Hamilton. Elle a également été vice-présidente du comité sur les relations interraciales du maire de la ville de Hamilton.

Comité de la région de l'Est

Corianne Bell, responsable, région de l'Est

Corianne Bell, d'Ottawa, possède une longue expérience de travail auprès des organismes gouvernementaux et du domaine de l'éducation et auprès des organisations non gouvernementales. Outre son travail d'analyste principale des politiques au Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, elle est également bénévole pour Dress for Success Ottawa, enseigne la musique et dirige un programme de chorale pour les enfants âgés de 30 mois à 8 ans.

Edward Belyea

Edward Belyea, de Belleville, a été professeur de génie civil au collège Loyalist. Il est membre du Deseronto Arts and Culture Board et ancien président du conseil d'administration de la Société d'aide à l'enfance de Hastings. M. Belyea est titulaire d'une maîtrise en sciences du génie de l'Université Queen's.

Monsieur le juge principal régional Hugh Fraser

Le juge Hugh Fraser est devenu membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en juillet 2013. Le juge Fraser, diplômé de l'Université Queen's et de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, a été reçu au Barreau de l'Ontario en 1979. Après deux années à pratiquer pour le ministère de la Justice à Ottawa, il a fondé son cabinet privé, lequel était spécialisé en droit administratif, en droit du sport et en règlement extrajudiciaire des conflits. Membre du Comité du Tribunal canadien des droits de la personne de 1985 à 1993, le juge Fraser a également siégé à la Commission d'enquête Dubin sur l'utilisation de stéroïdes anabolisants et d'autres substances interdites dans le sport amateur de 1988 à 1990. Il a été nommé juge à la Cour de justice de l'Ontario en 1993 et a occupé le poste de juge et chef régional de l'administration à Ottawa pendant de nombreuses années. Le juge Fraser a été nommé juge principal régional pour la région de l'Est en juillet 2013.

Kathleen Greenaway

La professeure Kathleen Greenaway, de Wellington, est chercheuse au Privacy and Cybercrime Institute de l'Université Ryerson et chargée de cours à la Queen's School of Business. Elle et son époux sont propriétaires d'un vignoble dans le comté de Prince Edward, où elle préside l'association régionale des producteurs de vins. La professeure Greenaway est titulaire d'un Ph.D. en gestion de l'Université Queen's.

Robert B. Horton

Robert (Rob) Horton a fait un bref passage dans la région de Durham avant de s'établir à Brockville, où il pratique le droit depuis 1997. Il traite de dossiers concernant le droit de la famille, la protection de l'enfance, la planification successorale et les litiges. M. Horton est aujourd'hui membre de la Leeds and Grenville Family Law Association, dont il a déjà été le président, et donne régulièrement des conférences dans le cadre du Programme d'information obligatoire de la Cour de la famille. Il est membre du conseil d'administration de RNJ Youth Services. De plus, il a été nommé membre du comité conjoint sur la liaison et les ressources communautaires des Comtés unis de Leeds et Grenville. Il s'implique dans divers organismes et comités de sa ville natale : il a notamment collaboré à la mise sur pied du programme de football pour les jeunes de Brockville, a entraîné des joueurs de football junior, a assisté des entraîneurs de hockey mineur et a été un membre du corps de pompiers auxiliaires d'Augusta Township pendant plusieurs années.

Madame la juge principale régionale Lise Maisonneuve

La juge Lise Maisonneuve a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en juillet 2013. La juge Maisonneuve a été nommée à la Cour de justice de l'Ontario en 2003 après une carrière juridique en tant que partenaire dans un cabinet d'avocats d'Ottawa. Son emploi d'avocate comportait non seulement des tâches de défense traditionnelles, mais aussi des fonctions propres à un tribunal administratif. De janvier 1997 à décembre 1998, elle a été conseillère juridique spéciale pour le juge en chef Brian Dickson à l'occasion de l'examen du système de justice militaire. Depuis sa nomination à la Cour de justice de l'Ontario, la juge Maisonneuve participe à la mise sur pied du Tribunal pour les personnes ayant des troubles mentaux d'Ottawa, ainsi qu'à la formation des juges. En 2008, elle a été nommée juge et chef de l'administration locale pour Ottawa. En août 2011, elle a été nommée juge principale régionale pour la Région de l'Est de la Cour de justice de l'Ontario. En juillet 2013, elle a été nommée juge en chef adjointe.

Ashraf Sial

Ashraf Sial, d'Ottawa, a été au service du ministère du Solliciteur général et des Services correctionnels de 1970 à 1998. Il était alors chef de secteur et supervisait des agents de probation et de libération conditionnelle. Il a également été gestionnaire dans un centre correctionnel et dans un centre de détention. M. Sial est amir régional au sein de la Ahmadiyya Muslim Jamaat, division Est du Canada. Il a été membre de nombreux comités consultatifs, notamment auprès de deux collèges communautaires et deux universités.

Monsieur le juge de paix principal régional Bernard Swords

Le juge de paix Bernard Swords, nommé juge de paix en 2005, a grossi les rangs de l'équipe de la région de l'Est, son tribunal d'attache étant situé à Ottawa. Il a siégé comme juge de paix et chef régional de l'administration, puis a été nommé juge de paix principal régional en 2010. Le juge de paix Swords a été membre de nombreux comités depuis sa nomination et a collaboré avec l'Institut national de la magistrature pour une formation sur la pratique du cautionnement à l'intention des juges de paix. Avant sa nomination, le juge de paix Swords a exercé les fonctions d'enseignant et d'administrateur pendant 30 ans.

Comité de la région du Nord-Est

Madame la juge de paix principale régionale Kathleen Bryant

La juge de paix Kathleen Bryant a été nommée juge de paix en 1994 et a siégé dans la région du Nord-Ouest de l'Ontario jusqu'en 1999. En juillet 1999, elle a déménagé à Sault Ste. Marie. Elle a été nommée juge de paix principale régionale pour la région du Nord-Est en juin 2008, et son deuxième mandat tire à sa fin.

Depuis sa nomination à la cour, la juge de paix Bryant est directrice de l'Association des juges de paix de l'Ontario, membre du Comité de consultation/d'examen des juges de paix, juge de paix et chef régionale de l'administration du district d'Algoma et membre du Comité de coordination des services à la personne et des services juridiques d'Algoma et du Comité de coordination des services à la personne et des services juridiques de la région du Nord-Est. Elle participe au Conseil d'évaluation des juges de paix depuis 2005.

Auparavant, M^{me} Bryant a occupé un poste d'administratrice des services sociaux. Elle a été membre de la East Kenora District Housing Authority, a offert ses services comme parent de famille d'accueil aux services à l'enfance et aux familles de Kenora-Patricia, a fait du bénévolat dans sa collectivité et a œuvré dans les soins de relève. Son mari et elle ont trois enfants et une petite-fille.

Monsieur le juge principal régional Martin Lambert

Le juge Martin Lambert a obtenu son baccalauréat en droit à l'Université d'Ottawa en 1984, et a été admis au barreau en 1986. Il a exercé le droit au cabinet Riopelle, Carr, Lambert, Ellery, auquel il était associé, de 1986 à 1992, puis a rempli les fonctions de procureur de la Couronne dans le district de Cochrane-Nord de 1992 à 1999. Il a ensuite été nommé à la Cour de justice de l'Ontario en 1999. Il a été juge et chef de l'administration à Cochrane de 2001 à 2003, et il a occupé la même fonction à Timmins à partir de 2003. En juin 2012, il a été nommé juge principal régional dans la région du Nord-Est. Le juge Lambert est membre de la Conférence des juges de l'Ontario. Il siège actuellement au Comité de direction du juge en chef et a siégé au comité qui a rédigé les Règles en matière criminelle de la Cour de justice de l'Ontario.

Peter M. MacLean, responsable, région du Nord-Est

Peter MacLean, de Timmins, est vice-président du Collège Northern d'arts appliqués et de technologie. Il a fait partie du Far North East Training Board et du conseil des arts de Kirkland Lake. M. MacLean a également été membre du Kirkland and District Hospital Board et du comité de rédaction de la revue *Human Resources*.

Victor M. Power

Victor Power, de Timmins, a été le seizième maire de Timmins, élu en novembre 1980 après avoir été conseiller municipal pendant 12 ans. Son mandat à la mairie a été le plus long de l'histoire de la ville de Timmins. Pendant 20 ans, il a été maire de la deuxième municipalité de l'Ontario en superficie (1 224 milles carrés).

Parmi les points saillants de sa carrière de maire, M. Power a eu la mise en œuvre du programme de revitalisation du centre-ville, l'expansion de l'infrastructure dans toute la ville, la fondation de la Timmins Economic Development Corporation, la planification de projet du TeleTech Call Centre et du Shania Twain Centre, de même que la réussite du programme sur l'élimination de la dette.

En 2007, la Ville de Timmins a rebaptisé son aéroport en l'honneur de M. Victor M. Power. En 2012, à l'occasion des cérémonies entourant le centenaire anniversaire de la fondation de la ville, M. Power a été nommé parmi les 100 citoyens les plus influents durant les 100 années de l'histoire de la ville. Il figure également au tableau des diplômés les plus éminents du premier centenaire de l'Université Assumption de Windsor. M. Power a été décoré de l'Ordre du Canada en décembre 2008. Il est récipiendaire de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Nestor Prisco

Nestor Prisco, de North Bay, a été nommé shérif en 1974. Pendant 31 ans, il a assuré la gestion des activités de la Cour dans les districts judiciaires de Nipissing et de Parry Sound. Sur le plan communautaire, il a été membre du conseil municipal de North Bay, et, pendant 44 ans, du Rotary Club de North Bay. Il a été président de la Bliss-Gillmor Non-Profit Housing Complex Inc., des résidences pour personnes âgées MacKay, du conseil d'administration du Collège universitaire Huron et de la Nipissing Parry Sound District Housing Authority. M. Prisco est titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'Université Queen's.

Michael Shain

Michael Shain est directeur administratif de la clinique juridique de Manitoulin et il occupe ce poste depuis 1990. Admis au barreau en 1985, il a exercé en droit criminel et en droit de la famille avant d'entrer au service de la clinique. M. Shain offre des conseils juridiques aux personnes démunies, et le barreau l'a reconnu en 2007 comme spécialiste du droit relatif à la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

M. Shain participe activement dans les affaires de la communauté : il a siégé au conseil d'administration du Manitoulin Health Centre et il a déjà été membre de la Community Development Corporation de la Ville de Northeast Manitoulin. Il est aujourd'hui membre de la Ligue Navale, qui amasse des fonds pour le corps de cadets de la marine de Manitoulin.

Kathleen Taylor

Kathleen Taylor, de Timmins, a fait des études en éthique, en philosophie et en droit à l'Université de Toronto, qui lui a décerné un baccalauréat ès arts en 1994. Elle a ensuite poursuivi ses études au Collège Centennial, où elle a obtenu un diplôme spécialisé d'assistante juridique. M^{me} Taylor travaille comme commis juridique pour les indemnités d'accident du travail chez Wallbridge, Wallbridge, un cabinet traitant des cas de lésions corporelles. Elle participe à de nombreuses activités et services communautaires.

Comité de la région du Nord-Ouest

Monsieur le juge principal régional Marc L. Bode

Le juge Marc Bode a été reçu au Barreau en 1980. Il a exercé le droit à Thunder Bay jusqu'à sa nomination comme juge, en janvier 2008. Il a été nommé juge principal régional de la région du Nord-Ouest en août 2009.

Clint Calder

Clint Calder est un avocat autochtone qui pratique le droit à Fort Frances. Il a obtenu en 1984 un diplôme en travail social au Collège Sheridan à Oakville, en Ontario, et a été diplômé de la Osgoode Hall Law School en 1988. M. Calder a pratiqué le droit commercial et des sociétés chez Stikeman Elliott, s.r.l., à Toronto, après son admission au Barreau en 1990. Par ailleurs, il a travaillé au bureau de Vancouver de Stikeman Elliott de 1993 à 1995. En 1995, il est retourné à Toronto pour se joindre au service juridique de CIBC, où il est par la suite devenu avocat général adjoint. En 2006, il a quitté CIBC pour retourner dans sa ville natale, Fort Frances, où il a ouvert son propre cabinet d'avocats. M. Calder se concentre sur le droit des Autochtones, en particulier en ce qui a trait aux entreprises autochtones, aux revendications territoriales des Premières nations et au droit commercial général chez les Premières nations et les organismes tribaux. Il travaille aussi sur des affaires touchant les lois de protection de l'enfance, le droit du travail, l'immobilier, les successions et les questions liées aux entreprises et au commerce. Il est un fier membre de sa communauté métisse locale et occupe actuellement le poste de président du Sunset Country Métis Council. M. Calder est un bénévole actif et siège au conseil d'administration de certaines organisations caritatives et de nombreux organismes sociaux régionaux dirigés par des Autochtones.

Deborah deBakker

Deborah deBakker, de Thunder Bay, est titulaire d'un baccalauréat de l'Université Queen's à Kingston et a obtenu un baccalauréat en droit de l'Osgoode Hall Law School. Elle a été reçue au Barreau de l'Ontario en 1979. Elle a exercé le droit dans le cabinet Weiler, Maloney, Nelson à Thunder Bay, d'où elle est aujourd'hui retraitée. M^{me} deBakker est l'ancienne présidente du Northwestern Ontario Writers Workshop, un groupe de 100 auteurs, et membre actif de la Thunder Bay Writers Guild. Elle a notamment été publiée dans la revue *Room* et dans le *Globe and Mail*. M^{me} deBakker est l'ancienne présidente de la fondation communautaire de Thunder Bay, laquelle gère cinq millions de dollars en fiducie et octroie des subventions et des bourses d'études à de nobles causes et à des personnes du district de Thunder Bay. Elle a déjà été membre du comité fédéral des nominations à la magistrature (Nord et Est de l'Ontario). Elle est mariée, mère de quatre enfants et grand-mère de trois petits-enfants.

Monsieur le juge de paix principal régional Bruce Leaman

Le juge de paix Bruce Leaman est né à Kingston et a grandi à Thunder Bay, en Ontario. Il a fait ses études à l'Université Lakehead (1980 à 1983), où il a obtenu un baccalauréat en histoire et en sciences politiques. De 1983 à 1986, il a fréquenté la section de common law de l'Université d'Ottawa et a obtenu son diplôme LL.B. M. Leaman a été reçu au barreau en 1988 et a exercé en droit familial, en droit pénal et comme avocat plaidant de manière générale dans deux cabinets à Thunder Bay; entre 1988 et 1994, il a plaidé dans des poursuites provinciales et fédérales. Il a siégé comme juge de paix principal régional de la région du Nord-Ouest de 2000 à 2006 et de 2008 à aujourd'hui.

Rob Moorley

Rob Moorley habite à Kenora, en Ontario, depuis 33 ans. Avant sa retraite, qui remonte à plusieurs années, il travaillait au ministère des Richesses naturelles. Ses principaux centres d'intérêt sont la chasse, la pêche sous la glace, se promener avec ses deux chiens et passer du temps à son camp de chasse.

James Clifford Retson

James Retson (B.A. Psychologie, Université de la Colombie-Britannique 1970. LL.B. Université de Toronto 1974. M.B.A., Université Dalhousie 1984) Admis au barreau de la Nouvelle-Écosse en 1974, M. Retson a exercé le droit à Truro, en Nouvelle-Écosse, de 1974 à 1982. Il s'est installé à Kenora, en Ontario, en 1984. Il a été conseiller municipal à Truro, membre de la Colchester and Nova Scotia Multicultural Association, membre du Truro and District Human Rights Affirmative Action Committee et membre du Kenora Police Human Rights Committee, et il a pris part à plusieurs autres commissions, conseils d'administration et comités à Truro et à Kenora. Depuis 40 ans, M. Retson offre son appui inconditionnel aux causes des personnes handicapées et des droits de la personne. Il a été le directeur administratif de la Kenora Association for Community Living d'août 1984 à août 2013. Lorsqu'il a pris sa retraite, sa collectivité a mis sur pied une fondation portant son nom et y a versé une première somme de 30 000 \$ afin de souligner sa contribution à la vie communautaire. Il est un membre actif du Rotary depuis 1989 et il a été président du Club Rotary de Kenora de 2006 à 2007. Il travaille ces temps-ci à la recherche historique et généalogique sur la ville de Kenora.

Gord Sweeney

Gord Sweeney, de Keewatin, a enseigné la biologie et les sciences pendant 32 ans avant de prendre sa retraite en 2006. Il a été chef de son département des sciences pendant 20 ans et bénévole au sein de nombreux organismes, dont l'Organisation de la patrouille canadienne du ski, la Croix-Rouge, la Société canadienne du cancer et Études d'oiseaux Canada. Parmi ses autres activités bénévoles, on retrouve l'entraînement en volley-ball et soccer, la supervision d'excursions éducatives dans la nature et la présidence de foires scientifiques régionales dans le Nord-Ouest de l'Ontario depuis 19 ans. Il fait actuellement du bénévolat auprès des organismes ShelterBox Canada et Habitat pour l'humanité. Retraité, M. Sweeney continue d'enseigner à titre suppléant, et il s'adonne au canotage, à la randonnée pédestre et au voyage avec son épouse Kim.

Laurence Tulloch, responsable, région du Nord-Ouest

Laurence Tulloch, de Thunder Bay, est retraité du monde de l'enseignement : il a été enseignant et directeur d'école au Lakehead District School Board, ainsi qu'agent de supervision au Summer Beaver District School Area Board. Membre actif de sa communauté, M. Tulloch dirige la division de Thunder Bay de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Il est un ancien président sortant du Rotary Club de Thunder Bay (Port Arthur), et il continue de participer à nombre de projets organisés par le Club. En couronnement de ses efforts continus au nom du club et de la

collectivité, il a été nommé « Rotarian of the Year » en 2007. M. Tulloch a été membre du conseil d'administration et président de l'Association des professeurs de Sciences de l'Ontario. Pour souligner sa contribution au perfectionnement professionnel des enseignants, la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario lui a remis le prix André-Lécuyer, remis chaque année à un membre pour sa contribution remarquable au perfectionnement professionnel.

Comité de la région de Toronto

Paul Brookes

Paul Brookes, de Toronto, est le président fondateur de Metropolis Media, une agence de marketing interactif ayant son siège social à Toronto qui offre des services de communication d'entreprise et de développement dans les nouveaux médias à des agences de publicité, à des organismes gouvernementaux et à des entreprises Fortune 500 en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. M. Brooks est également le directeur du CDAM Global Opportunities Fund, un fonds commun de placement géré par Chamberlain Davies Asset Management de Londres. Par ailleurs, il est engagé dans de nombreux groupes communautaires, notamment la Northlea Home and School Association. Il est diplômé du programme de gestion des affaires de l'Université Ryerson (B.A.A. spécialisé en économie et marketing).

Halla Elias

Halla Elias, de Toronto, est directrice, ressources professionnelles aux bureaux de Toronto de Borden Ladner Gervais LLP. Ses principales tâches sont le recrutement d'étudiants pour l'été et de stagiaires, l'établissement de programmes ainsi que le recrutement d'avocats. Avant d'occuper ces fonctions, elle exerçait le droit au Corporate Commercial Group. M^{me} Elias a fréquenté la faculté de droit de l'Université Queen's et obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation de l'Université de Windsor. Elle a été reçue au Barreau en 2002 et travaille chez Borden Ladner Gervais LLP depuis 2000. Pendant trois ans, elle a été bénévole pour les Guides du Canada.

Madame la juge principale régionale Faith Finnestad

Prière de consulter la biographie de la juge principale régionale Faith Finnestad dans la section sur les principaux membres du Comité à la page 16.

Monsieur le juge principal régional Timothy Lipson

Le juge Timothy Lipson est devenu membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en septembre 2013. Le juge Lipson a été nommé à la Cour de justice de l'Ontario en mars 2002 et agit actuellement en qualité de juge principal régional pour la région de Toronto. Admis au Barreau en 1978, il a pratiqué exclusivement en droit criminel. Il a servi en tant que procureur adjoint de la Couronne pendant sept années, et a tenu une pratique privée pendant 17 ans. De 1985 à 2002, le juge Lipson a été membre de la Commission ontarienne d'examen, notamment pendant 10 ans en tant que président suppléant. Il a été avocat principal pour la Criminal Lawyers' Association durant la Commission sur les poursuites contre Guy Paul Morin. Tout au long de sa carrière comme avocat et juge, le juge Lipson a participé à la formation juridique continue. Pendant plusieurs années, il a enseigné la procédure pénale dans un cours d'admission au Barreau du Haut-Canada. Il a donné des conférences et participé à de nombreux comités sur un large éventail de sujets reliés au droit criminel. Le juge Lipson a donné un cours sur la détermination de la peine à la Faculté de criminologie, en justice et études politiques à l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario, et a enseigné la plaidoirie en première instance à la faculté de droit Osgoode Hall. Le juge Lipson a été membre du Conseil de la magistrature de l'Ontario et du Comité consultatif sur les nominations à la magistrature.

Christopher May

Christopher May, de Toronto, a été nommé membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en mai 2013. M. May est directeur des affaires gouvernementales de Comptables professionnels agréés de l'Ontario. Auparavant, il a œuvré à titre de conseiller en matière de politique publique, prodiguant des conseils aux clients relativement aux politiques sociales et économiques. M. May a occupé des postes de direction au sein de plusieurs associations professionnelles, dont l'Association des affaires publiques du Canada, la US Public Affairs Council, et le Fonds ontarien de sensibilisation au crédit sur salaire. Sur le plan communautaire, il a siégé au conseil d'administration de la Société de sclérodémie de l'Ontario et la Canadian Mothercraft Society. De plus, il offre également son appui à des programmes de sports pour enfants et à des efforts de levée de fonds communautaires.

Madame la juge de paix principale régionale Diane M. McAleer

Prière de consulter la biographie de la juge de paix principale régionale Diane M. McAleer dans la section sur les principaux membres du Comité à la page 17.

Kathy Narraway, responsable, région de Toronto

Kathy Narraway, de Toronto, a pris sa retraite en 2008, après avoir été au service du conseil scolaire de Peel pendant plus de 30 ans. Elle avait antérieurement été directrice adjointe puis directrice de l'école secondaire Glenforest, directrice adjointe de l'école secondaire Bramalea, directrice adjointe puis directrice de l'éducation permanente, et chef du secteur mathématique à l'école secondaire Central Peel. Elle a été membre du conseil du refuge pour jeunes Our Place Peel, membre et présidente du conseil du Oxbow Lakeside Community Club et membre du comité consultatif sur les sports du conseil de l'éducation de Peel pendant de nombreuses années. Elle est maintenant une bénévole active du conseil de l'école publique de son quartier. Engagée dans des activités communautaires depuis de nombreuses années, elle fait notamment du bénévolat auprès de Triangle Prom for Queer Youth, elle dirige une équipe de basketball et elle organise chaque année une collecte de fonds et des soirées dansantes communautaires au profit de la ligne d'écoute téléphonique pour les jeunes. Elle est titulaire d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Toronto et d'un baccalauréat en sciences de l'Université Queen's.

W.P. (Bill) Petrie

Bill Petrie, de Toronto, est un partenaire de Sagebrush Business Concepts, une agence de marketing et ventes dont le siège est situé à Toronto. Sagebrush fournit des services de consultation en marketing interentreprises, d'analyse de marché et d'établissement de stratégies de ventes. De plus, l'agence travaille avec de nouvelles entreprises ou des entreprises en transition vers les clients source, particulièrement les entreprises de la liste Fortune 500 aux États-Unis. M. Petrie est également l'ancien président de l'Association canadienne de la technologie de l'information en Ontario, et il possède une riche expérience du secteur du capital de risque. Il a en outre travaillé comme directeur des ventes et du marketing pour de moyennes entreprises. M. Petrie s'implique dans le scoutisme et agit comme entraîneur au soccer et au base-ball mineur depuis fort longtemps. Il est titulaire d'un MBA de la Schulich School of Business et d'un baccalauréat de l'Université Queen's à Kingston.

Monsieur le juge de paix principal régional Warren Ralph

Le juge de paix Warren Ralph est devenu membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en février 2013. Le juge de paix Ralph a été nommé juge de paix à temps plein en février 2001. Il a débuté à la Cour de justice de l'Ontario dans la région du Centre-Est puis a été transféré à Toronto au cours de la même année. Il a été nommé juge de paix et chef régional de l'administration à la cour des infractions provinciales du Sud de Toronto en 2009. Au cours de

son mandat à ce poste, il a établi, à l'intention des juges de paix, les premiers critères, protocoles et plans de formation préparatoires au procès relativement à la *Loi sur les infractions provinciales*. Il a ensuite mis sur pied, à Toronto, une nouvelle cour de règlement anticipé des affaires concernant cette loi. M. Ralph a été nommé juge de paix principal régional pour la région de Toronto en février 2013. Il a siégé au Comité de travail du juge en chef sur la politique de prévention de la discrimination et du harcèlement, fait partie du Groupe des conseillers en prévention de la discrimination et du harcèlement, lequel relève également du juge en chef, a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de formation et de mentorat pour la région de Toronto, a siégé au comité des conférences externes, a été membre du conseil de l'Association des juges de paix de l'Ontario pour la région de Toronto et siège actuellement au Conseil d'évaluation des juges de paix. Avant d'être nommé à la Cour de justice de l'Ontario, il a été vice-président de la Commission de révision de l'évaluation foncière, de même que membre et vice-président du Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale pour l'Ontario, région du grand Toronto. Il détient des certificats en médiation et règlement extrajudiciaire des différends et en arbitrage.

Kashif Sher

Kashif Sher, de Toronto, exerce le droit au cabinet Arya and Sher, qui se spécialise dans les litiges civils, le droit administratif, le droit de la santé, le droit des sociétés et le droit commercial. Il a fait partie du conseil d'administration de l'organisme Inner City Angels de 2003 à 2008. M. Sher est membre du Barreau du Haut-Canada et détient une maîtrise en administration des affaires de la Rotman School of Management de l'Université de Toronto, ainsi qu'un baccalauréat en droit de l'Osgoode Hall Law School, de l'Université York.

Comité de la région de l'Ouest

Gary Baxter

Gary Baxter, de LaSalle, a obtenu un diplôme de l'Ivey Business School de l'Université Western Ontario en 1980, prémisse d'une brillante carrière dans le secteur bancaire canadien. Il s'est ensuite lancé dans une aventure entrepreneuriale, dans laquelle il a dirigé une société de capitaux à risque, puis a fondé le Phoenix Media Group Inc. en 1994. Le Phoenix Media Group, qui publiait alors des journaux communautaires hebdomadaires, a, avec les années, diversifié ses activités dans les magazines et les publications spécialisées. En 2007, l'entreprise, qui était devenue l'éditeur indépendant le plus important en Ontario, a été vendue à CanWest Media Works.

M. Baxter a toujours conservé un vif intérêt pour sa communauté; au fil des ans, il a siégé aux conseils d'administration de nombreux groupes des milieux artistique, culturel et des affaires. Il a récemment reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II pour les services qu'il a rendus à sa collectivité.

M. Baxter a également siégé au conseil municipal de la Ville de LaSalle au cours des 13 dernières années. D'abord élu en tant que conseiller en 1997, il a plus récemment occupé le poste de maire jusqu'à son départ de la politique en 2010. Pendant son mandat de maire, M. Baxter a lancé le plus important programme d'immobilisations en infrastructure de l'histoire de LaSalle grâce à son travail efficace avec les représentants des gouvernements provincial et fédéral, qui lui ont octroyé le financement nécessaire.

Samira El-Hindi

Samira El-Hindi, de London, siège aux conseils d'administration de la St. Joseph Healthcare Foundation, de l'organisme Meals on Wheels et du Collège universitaire King's. Elle a mis son temps, ses ressources et ses compétences d'entrepreneure au service de nombreuses causes caritatives et philanthropiques. M^{me} El-Hindi a travaillé dans des secteurs touchant les enfants, la pauvreté, l'éducation, la violence familiale, la formation à la petite entreprise et le dialogue interconfessionnel. L'ampleur de l'aide qu'elle a apportée à la population soudanaise montre bien que l'humanité ne devrait pas avoir de frontières.

Doug Ferguson

Doug Ferguson, de London, est directeur des services juridiques communautaires (CLS) et professeur auxiliaire à la faculté de droit de l'Université Western. Les étudiants œuvrant auprès des CLS offrent, sous la supervision d'avocats, des services juridiques à des personnes à faible revenu dans la communauté de London. Leurs services touchent au droit pénal, à la cour des petites créances, aux droits des locataires et des locataires, aux testaments, aux procurations, à la médiation, à l'immigration et à l'éducation juridique publique.

Diplômé en droit de l'Université Western en 1981, M. Ferguson est retourné aux études à l'Université d'Ottawa, pour obtenir un baccalauréat en administration en 1977 et un baccalauréat spécialisé en commerce en 1978. Il a été admis au Barreau de l'Ontario en 1983, et, en 1988, est entré au cabinet Bitz, Szemenyei, Ferguson & MacKenzie LLP (maintenant Szemenyei MacKenzie Group LLP). M. Ferguson exerce dans les secteurs des affaires civiles, des testaments, des successions et du droit fiscal.

De 1994 à 2003, M. Ferguson a été procureur de la Couronne et traité des affaires de poursuites fiscales intentées par l'Agence du revenu du Canada. Il a enseigné la procédure civile au programme de préparation au barreau à London pendant plusieurs années, et il a été membre et président de la Commission du consentement et de la capacité au ministère de la Santé de l'Ontario de 1989 à 1998 et de 2004 à 2008.

M. Ferguson est membre des conseils de l'Association du Barreau canadien et de l'Association du Barreau de l'Ontario, et est le président-fondateur de l'Association for Canadian Clinical Legal Education. Ardent défenseur de la réforme sur l'éducation juridique, il siège au comité de l'éducation et de la formation du projet de l'ABC Avenirs en droit, qui explore l'avenir de la profession juridique. Il a été nommé au Comité de l'accès à la justice de l'ABC en 2013 et il joue un rôle important dans la mise en œuvre des recommandations révolutionnaires de son plus récent rapport.

En 2009, M. Ferguson s'est vu décerner le prix Alumnus of Distinction (étudiant diplômé émérite) par la Western Law Alumni Association. En 2012, on lui a décerné la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Madame la juge de paix principale régionale Bridget Forster

La juge de paix Bridget Forster, nommée juge de paix à temps partiel en 1995, a répondu aux besoins de la communauté de la région de Mount Forest. Renommée à temps plein en 1997, elle a travaillé à Newmarket, principalement au Telewarrant Centre. En 2001, elle a été transférée dans la région de l'Ouest, où elle a travaillé dans des tribunaux à différents endroits de la région et où elle a présidé le tribunal et agi comme juge de paix et chef régional de l'administration. La juge de paix Forster a été nommée juge de paix principale régionale pour la région de l'Ouest le 19 juillet 2011. Elle a co-présidé le Groupe d'experts en matière de mise en liberté sous caution dans le cadre de la stratégie Justice juste-à-temps.

Madame la juge principale régionale Kathleen McGowan

La juge Kathleen McGowan a obtenu son LL.B de l'Université Western Ontario en 1975 et a été reçue au Barreau en 1977. Elle a exercé la fonction de procureure adjointe de la Couronne dans le comté de Middlesex de 1977 à 1986 et celle de procureure de la Couronne dans le comté d'Elgin (elle est la première femme à avoir obtenu ce poste en Ontario) de 1986 à 1990. La juge McGowan a été nommée à la Cour de justice de l'Ontario en 1990. Elle a siégé comme juge et chef de l'administration locale pour la Ville de St. Catharines de 1993 à 1997 et pour la Ville de London, de 2004 à 2008. En mai 2008, elle a été nommée juge principale régionale pour la région de l'Ouest. Elle a fait partie de la haute direction de la Conférence des juges de l'Ontario et de l'Association canadienne de juges des cours provinciales et participe toujours à des comités au sein de ces deux organisations. Elle est actuellement membre du Comité de direction du juge en chef et préside le Comité des normes de conception des locaux de la Cour de justice de l'Ontario.

Mary McLaughlin, responsable, région de l'Ouest

Mary McLaughlin, de London, est présidente et associée d'Excalibur Communications, où elle se spécialise dans les communications stratégiques, les communications de crise et les relations gouvernementales. Plus tôt dans sa carrière, elle a été cadre supérieure d'une société financière nationale et d'une grande société de la Couronne avant de cofonder la Fondation des mines terrestres du Canada. M^{me} McLaughlin est l'ancienne présidente du conseil du Collège universitaire King's de l'Université Western. M^{me} McLaughlin a antérieurement été présidente de la St. Jerome's University à l'Université de Waterloo et membre du Comité consultatif ministériel sur les nominations à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Elle a reçu la Médaille Canada 125.

Christina Sweet

Christina Sweet, d'Essex, a été admise au barreau en 2003. Elle exerce dans les domaines du droit criminel et de la protection de l'enfance. Avant de pratiquer le droit, elle a été enseignante au palier élémentaire à l'ancien Windsor Board of Education pendant 33 ans. Au cours de sa carrière en enseignement, elle a participé à la fondation du Can-Am Indian Center Aboriginal Education Committee et a créé et enseigné le premier cours sur l'éducation des Autochtones à être offert aux enseignants de l'Ontario. Elle a occupé divers rôles de leadership, et elle a reçu le prix Helen-Keefer, récompensant chaque année une enseignante ontarienne pour ses recherches.

Après avoir pris sa retraite de l'enseignement en 1997, M^{me} Sweet s'est inscrite à la faculté de droit de l'Université de Windsor. Elle y a notamment fait du bénévolat au service d'aide juridique communautaire et a représenté la faculté auprès de l'Association du Barreau de l'Ontario. Ses pairs lui ont décerné le prix John-Whiteside pour son engagement à l'université et dans sa collectivité. En plus de son baccalauréat en droit, elle détient une maîtrise en éducation et un brevet de spécialiste en éducation de l'enfance en difficulté.

M^{me} Sweet est actuellement la secrétaire-trésorière de la Windsor-Essex Criminal Lawyers' Association. Elle enseigne également un cours collégial sur le droit à l'intention des aînés présenté par le Collège Canterbury de l'Université de Windsor. Ses ouvrages ont été publiés au Canada ainsi qu'à l'étranger.

Eileen Viola

Eileen Viola, de Bright's Grove, est une enseignante du programme d'immersion en français et d'anglais à l'école secondaire, maintenant à la retraite. Dans les années 1980, alors qu'elle était coordonnatrice du programme élémentaire de langue française au Lambton County Board of Education, elle a obtenu une maîtrise en éducation à l'Université de Windsor. À la retraite depuis 2001, elle a participé bénévolement à de nombreuses activités communautaires, notamment au Polysar Glee Club (en tant que pianiste), au programme Bluewater Health Music Therapy Program et à son église. Récemment, elle est devenue membre d'un comité de Centraide United Way de Sarnia-Lambton, et s'est jointe au conseil d'administration d'un groupe faisant la promotion d'un meilleur service ferroviaire de passagers à Lambton (RAIL). Polyglotte, elle aime faire de longs voyages en compagnie de son mari. Lorsqu'elle est à la maison, elle aime jardiner et jouer à bridge réplique.

Annexe C

FORMULAIRE DE DEMANDE

Le formulaire de demande et le formulaire de demande supplémentaire pour 2013 sont accessibles aux liens suivants :

Formulaire de demande –

www.ontariocourts.ca/ocj/files/jpaac/archive/2013-June-FR.pdf

Formulaire de demande supplémentaire –

www.ontariocourts.ca/ocj/files/jpaac/archive/2013-sJune-FR.pdf

Annexe D

POLITIQUES ET PROCÉDURES

Formulaire de demande de nomination

Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix publie les annonces de postes de juge de paix vacants à la demande du procureur général.

Seules les candidatures reçues avant la date limite seront examinées. Les candidats doivent remplir le Formulaire de demande actuellement prescrit ou le Formulaire de demande supplémentaire, selon le cas, et faire parvenir l'original signé ainsi que huit (8) copies signées pour chacune des régions pour lesquelles ils font une demande à :

Le Coordonnateur
Comité consultatif sur la nomination des juges de paix
a/s Ministère des Services gouvernementaux - Services de distribution du courrier
77, rue Wellesley Ouest, salle M2B-88
Édifice MacDonald, Queen's Park
Toronto ON M7A 1N3
Tél: 416-326-4957

Dans tous les cas, si vous présentez une demande pour un « nouveau » poste vacant dans les deux ans suivant la date limite de la dernière annonce de poste pour laquelle vous avez soumis un Formulaire de demande complet, vous DEVEZ remplir le Formulaire de demande supplémentaire. Cette règle s'applique aux personnes dont les demandes avaient été acceptées à des fins de classification pour un poste vacant qui a déjà été annoncé et qui n'a pas été pourvu jusqu'à maintenant. Le candidat ne doit remplir un nouveau Formulaire de demande complet que si la date limite de la dernière annonce à laquelle il a postulé dans le cadre du processus actuel du Comité fondé sur les postes vacants remonte à plus de deux ans auparavant.

Seules les demandes dactylographiées ou rédigées à l'aide d'un traitement de texte seront retenues.

Après la date de clôture des concours pour les postes à pourvoir, les seuls nouveaux renseignements qui peuvent être apportés aux formulaires de candidature sont ceux qui visent à actualiser les coordonnées des candidats ou des répondants. Lorsque des changements sont apportés aux coordonnées du demandeur ou des répondants, le demandeur doit soumettre une nouvelle fois la page modifiée du formulaire de demande de nomination au poste de juge de paix, accompagnées d'une lettre expliquant la nature des changements effectués.

Les candidats doivent fournir les noms et coordonnées de quatre (4) répondants. Les candidats ne doivent envoyer que les justificatifs mentionnés dans la demande. Le comité n'examinera aucun autre document, y compris des lettres de recommandation.

Communication avec le Comité

Toutes les communications provenant des candidats se font par le biais du coordonnateur du CCNJP. Il est inapproprié de joindre les membres du Comité, peu importe à quelle étape du processus de demande et d'évaluation.

Processus d'analyse et d'entrevue

Les candidats peuvent être sélectionnés pour un entretien après l'examen et l'évaluation d'un formulaire de demande dûment rempli.

Le comité de sélection sera constitué d'au moins quatre (4) membres du comité, dont un au moins est membre profane de la région de la cour principale à laquelle le candidat postule, et un autre est juge ou juge de paix.

Test de compétence linguistique

Les candidats pourront être soumises à un test de compétence linguistique standardisé dans la ou les langues qu'elles disent maîtriser.

Vérification des références et enquêtes discrètes

Dans le cadre du processus, les membres du comité peuvent procéder à des vérifications des références ou à des enquêtes discrètes.

Processus de classification

Chaque candidat est classé comme non qualifié, qualifié ou hautement qualifié.

La classification attribuée à un candidat pour un poste annoncé reste en vigueur jusqu'à ce que le poste soit pourvu. Comme cela se fait dans des comités semblables au Canada, les candidats ne seront pas informés de leur classement.

Confidentialité

Les renseignements personnels d'un candidat seront traités confidentiellement par le comité, sauf dans la mesure nécessaire pour lui permettre d'exercer ses fonctions.

Annexe E

QUALITÉS REQUISES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES JUGES DE PAIX EN ONTARIO

Les qualités minimales requises en vue d'une nomination comme juge de paix sont décrites aux paragraphes 2.1 (15), (16) et (17) de la *Loi sur les juges de paix* :

Qualités requises

(15) Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix ne peut prendre en considération la demande d'un candidat que s'il a effectué un travail payé ou bénévole équivalant à au moins 10 ans d'expérience à temps plein et que, selon le cas :

- (a) il est titulaire d'un grade universitaire;
- (b) il est titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études collégiales de niveau avancé décerné par un collège d'arts appliqués et de technologie ou un collège communautaire après avoir terminé un programme qui équivaut, en heures de classe, à un programme à temps plein d'au moins quatre semestres d'études;
- (c) il est titulaire d'un grade d'un établissement autre qu'une université qui est autorisé à le décerner :
 - (i) en vertu de la *Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire*,
 - (ii) en vertu d'une loi spéciale de l'Assemblée qui crée ou régit l'établissement,
 - (iii) en vertu d'un texte législatif d'une autre province ou d'un territoire du Canada;
- (d) il a terminé avec succès un programme désigné comme équivalence en vertu du paragraphe (16);
- (e) il satisfait à l'exigence en matière d'équivalence prévue au paragraphe (17). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Programmes d'équivalence

(16) Pour l'application de l'alinéa (15) d), le procureur général peut désigner des programmes comportant une formation au sein du système judiciaire, y compris des programmes visant à accroître la diversité au sein du système judiciaire, comme étant des programmes qui satisfont à l'équivalence en matière d'études et il rend publique la liste des programmes désignés. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Qualités requises exceptionnelles

(17) Pour l'application de l'alinéa (15) e), un candidat peut être considéré comme ayant satisfait à l'exigence en matière d'équivalence s'il démontre manifestement qu'il possède des qualités requises exceptionnelles, y compris l'expérience de vie, sans toutefois satisfaire aux exigences en matière d'études prévues aux alinéas (15) a) à d). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Critères de sélection généraux pour évaluer les candidats

De plus, la loi exige que le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix élabore des critères de sélection généraux.

Tout au long du processus de demande, les candidats doivent démontrer qu'ils répondent à tous les critères de sélection. De plus, le processus d'examen des candidatures prendra en ligne de compte la désirabilité de refléter la diversité de la population de l'Ontario dans les nominations de juges de paix et une évaluation des compétences, des capacités et des qualités personnelles des candidats par rapport à celles que l'on souhaite retrouver chez un juge de paix.

Voici ceux qu'il a adoptés :

1. Compétences et/ou formation clairement pertinentes et transférables au travail de juge de paix.
2. Expériences de travail, de bénévolat ou autres qui sont clairement pertinentes et transférables aux fonctions et responsabilités d'un juge de paix.
3. Compréhension du poste à pourvoir au tribunal, notamment le rythme de la cour, les besoins géographiques et communautaires, de même que compétences et qualités personnelles applicables à celui-ci.
4. Conscience et compréhension de la portée et de la profondeur du rôle de juge de paix.
5. Intérêt marqué envers les gens et l'humanité, notamment expérience interculturelle et engagement communautaire.
6. Capacité d'appliquer des qualités personnelles supérieures dans la salle d'audience et de respecter le décorum dans des situations de confrontation.
7. Un degré élevé de réalisation dans le domaine de l'emploi et/ou du service communautaire.
8. Expérience à prodiguer des conseils fonctionnels et de l'aide à des échelons d'autorité multiples.
9. Capacité et volonté d'apprendre, démontrées par le dossier d'apprentissage continu du candidat.
10. Capacité de jugement démontrée face au conflit d'intérêts réel ou perçu.
11. Compétence et expérience reconnues pour la prise de décisions réfléchies, pratiques et opportunes en présence de facteurs complexes.
12. Réputation de ponctualité, de fiabilité, de compétences organisationnelles et de préparation.
13. Compétences intellectuelles et analytiques hautement développées.
14. Souplesse et capacité d'adaptation au changement démontrées.
15. Capacité de travailler aussi bien en collaboration que de façon indépendante.
16. Capacité de gérer les gens, le temps et les ressources.
17. Capacité de présenter une requête claire, concise et bien rédigée qui reflète les intérêts et les capacités du candidat.
18. Capacité et volonté de faire des déplacements au besoin.
19. Bilinguisme (le cas échéant).

Dans le cadre de son processus d'examen, le Comité reconnaît qu'il est important que les nominations de juges de paix reflètent la diversité de la population ontarienne, ainsi que l'exige l'article 2.1 (12) 6 de la *Loi sur les juges de paix*.

Compétences, capacités et qualités personnelles souhaitées chez un juge de paix

Compétences et capacités

- Compétences de la vie quotidienne variées, expériences ou formation qui améliorent ou permettent le travail de juge de paix

Prise de décision

- Capacité de prendre des décisions réfléchies, pratiques et opportunes
- Compétences intellectuelles, analytiques et décisionnelles hautement développées
- Capacité de garder un esprit ouvert au moment d'écouter tous les aspects d'un argument
- Capacité de demeurer impartial et de faire preuve de jugement, notamment face à un conflit d'intérêt réel ou perçu

Communication

- Aptitudes supérieures pour l'écoute active
- Aptitudes supérieures pour la communication écrite et orale en anglais, de même qu'en français, le cas échéant
- Éloquence pour s'adresser à des personnes diverses, en petit ou grand groupe
- Compétences interpersonnelles supérieures, notamment capacité de se comporter avec dignité et d'une manière judicieuse

Compétences professionnelles

- Capacité et volonté d'apprendre
- Compétences en informatique de niveau intermédiaire à avancé
- Capacité et volonté de faire des déplacements au besoin
- Capacité de travailler de façon indépendante sans supervision et de gérer efficacement une lourde charge de travail
- Capacité de travailler à un rythme rapide malgré le stress, la pression et l'isolement qui accompagnent la fonction de juge

Qualités personnelles

Sur le plan social

- Intérêt marqué envers les gens et l'humanité, notamment expérience et engagement interculturels
- Dévouement démontré pour le service à la communauté
- Sensibilisation et intérêt à l'égard des questions régionales et sociales qui peuvent donner lieu à des causes devant les tribunaux

Sur le plan interpersonnel

- Compassion, empathie et respect pour la dignité fondamentale de chaque personne
- Courtoisie
- Patience
- Courage moral et sens élevé de l'éthique
- Réputation d'honnêteté, d'intégrité et d'équité
- Compétences interpersonnelles fortes et empreintes de dignité qui confèrent de l'autorité
- Confiance, sans attitudes pompeuses ni tendances autoritaires

Sur le plan professionnel

- Éthique professionnelle, compréhension et expérience applicables au tribunal où le juge de paix est assigné
- Ponctualité, fiabilité, préparation et organisation
- Absence d'implication dans des infractions criminelles graves ou non décidées, plaintes professionnelles/réclamations, notamment propositions à des créanciers, ou arriérés de pensions alimentaires, faillites ou affaires devant l'Agence du revenu du Canada

Annexe F

ANNONCE DU CCNJP JUIN 2013



POSTES DE JUGE DE PAIX À POURVOIR Cour de justice de l'Ontario

**Endroits* : Barrie; Brampton; Brantford; Cornwall (Bilingue); London;
Ottawa (Bilingue) (2); Owen Sound; Peterborough; Sault Ste. Marie;
Sault Ste. Marie (Bilingue); Toronto (10); Walkerton**

***Pour consulter une liste à jour des postes annoncés, veuillez vous rendre sur le site www.ontariocourts.ca/ocj/fr/jpaac/annonces.**

À la demande du procureur général et en vertu de la *Loi sur les juges de paix*, le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix doit pourvoir des postes de juge de paix en Ontario et désire obtenir les candidatures des personnes intéressées.

Les juges de paix sont membres de la magistrature. Ils président diverses instances instruites en vertu des lois fédérales et provinciales. Les candidats doivent posséder les qualités minimales requises énoncées dans la *Loi sur les juges de paix*.

Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix examine et évalue les demandes et classe les candidats selon les catégories suivantes : « Non qualifié », « Qualifié » ou « Hautement qualifié ». Ce classement est ensuite transmis au procureur général qui recommande la nomination des candidats par décret à la Cour de justice de l'Ontario.

En plus de refléter la diversité de la population de l'Ontario, les postulants doivent aussi posséder les compétences et capacités fondamentales, qualités personnelles, et sensibilisation aux questions communautaires énumérées dans les Critères de sélection généraux du Comité.

Les postes bilingues exigent un niveau élevé de compétence en anglais et une maîtrise supérieure du français à l'oral et à l'écrit. Puisque les membres des Premières nations constituent une proportion importante de la population des zones desservies par les tribunaux de Brantford et d'Owen Sound, nous encourageons tout particulièrement les personnes d'ascendance autochtone et les personnes ayant une connaissance approfondie des communautés autochtones et des enjeux qui touchent ces communautés à poser leur candidature.

Pour en savoir plus sur les postes vacants susmentionnés, les qualités minimales requises pour ces postes, les critères de sélection généraux, les formulaires de demande obligatoires et le processus de sélection du Comité, visitez le site Web du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix, à l'adresse www.ontariocourts.ca/ocj/fr/jpaac.

Les candidatures pour les postes à pourvoir doivent être présentées sur le Formulaire de demande ou le Formulaire de demande supplémentaire **à jour**, selon le cas, et être reçues au plus tard à **16 h 30 le mercredi 31 juillet 2013**. **Les demandes reçues après cette date NE SERONT PAS prises en considération.**

À NOTER : Les prochains postes à pourvoir et les dates limites pour y postuler seront publiés au site Web du Comité lorsque ces postes seront annoncés. Les personnes qui désirent recevoir des avis de postes vacants par courrier électronique sont priées de s'abonner à ce service en allant au site www.ontariocourts.ca/ocj/fr/jpaac/annonces/vacancy_fr/.

To view this advertisement in English, please refer to the Committee's website at www.ontariocourts.ca/ocj/jpaac/advertisements.